

Association faîtière nationale  
pour les intérêts des cyclistes  
Birkenweg 35 | Case postale  
CH-3001 Berne  
Tél 031 318 54 11  
info@pro-velo.ch | www.pro-velo.ch

## Communiqué de presse du 30 août 2016

### Les perspectives d'évolution du transport 2040 montrent le potentiel du vélo

***Les perspectives d'évolution du transport 2040 de la Confédération le montrent : le trafic cycliste et piétonnier va contribuer à maîtriser le trafic toujours en augmentation. Cependant ce potentiel ne pourra être exploité pleinement que si la Confédération promeut le vélo activement. C'est pourquoi l'initiative vélo est essentielle.***

Dans sa „Perspectives d'évolution du transport 2040“, l'Office fédéral du développement territorial fait un pronostic des évolutions du trafic à venir. Les calculs prévoient une augmentation de 25 pourcents du trafic d'ici 2040, et de 32 pourcents pour le trafic piétonnier et cycliste. La part du trafic piétonnier et cycliste par rapport au volume du trafic total, soit sa part modale, sera de 7 pourcents. Ce seront les déplacements pour les loisirs et pour les achats qui auront le plus augmenté et non pas les déplacements pour le travail. Ceci avant tout pour des raisons démographiques : moins de personnes actives mais plus de personnes âgées seront sur les routes en 2040.

En outre, l'Office fédéral calcule trois scénarios alternatifs. Dans le scénario le plus durable, s'appuyant sur un développement dense du milieu bâti et sur de courts trajets, le trafic piétonnier et cycliste aura la plus forte augmentation avec 42 pourcents ; sa part modale sera tout juste située à 8 pourcents.

### **Promotion du vélo : exploiter son fort potentiel**

PRO VELO Suisse se voit renforcée dans sa conviction que le vélo peut apporter une importante contribution à la durabilité des transports, sans que la mobilité individuelle subisse des restrictions. Un regard au-delà des frontières montre par ailleurs que le potentiel du vélo est plus élevé que dans les scénarios présentés : aux Pays-Bas et au Danemark la part modale du vélo est de respectivement 35 et 28 pourcents. De plus l'évolution des trajets – moins dirigés vers le travail, plus vers les loisirs – offre de nouvelles chances : les personnes âgées sont de plus en plus nombreuses à découvrir le vélo à assistance électrique comme moyen de transport. Et la combinaison des transports publics et du trafic piétonnier et cycliste a encore un potentiel inexploité.

Compte tenu de la poursuite de l'augmentation du trafic, une politique qui favorise le trafic piétonnier et cycliste de manière conséquente est nécessaire. C'est exactement ce que vise à atteindre l'initiative vélo : elle donne à la Confédération les compétences nécessaires afin d'encourager le vélo. C'est seulement par ce biais que la Confédération

pourra élaborer un plan de mesures comparables aux modèles néerlandais ou danois, qui permette d'exploiter le potentiel du vélo, moyen de transports nécessitant peu d'espace, bon marché, respectueux de l'environnement et bon pour la santé.

### **Renseignements**

Jean-François Steiert, conseiller national et président de PRO VELO Suisse,  
tél. 079 204 13 30

Bettina Maeschli, responsable de la communication, PRO VELO Suisse,  
tél. 076 412 33 35

PRO VELO Suisse est l'association faîtière nationale des cyclistes en Suisse. Elle représente les intérêts des cyclistes à l'échelle nationale et regroupe 40 associations régionales et plus de 33 000 membres individuels.